Construire un référentiel de compétences : enjeux de la GEPP

OBJECTIFS

- Identifier les compétences des salariés
- Piloter et animer la mise en place d'un projet GEPP en lien avec la stratégie de l'entreprise

PROGRAMME DE LA FORMATION

Comprendre la GEPP

- Connaître les principes et objectifs de la GEPP et le cadre juridique
- Identifier les compétences professionnelles nécessaires à la conduite des missions de l'organisation
- Identifier les enjeux : comprendre les bénéfices potentiels et les risques d'échec

Construire un bilan de compétences

- Identifier les emplois sensibles et stratégiques : analyse stratégique (grille de diagnostic)
- Analyser les besoins en développement des compétences : les besoins de formation des salariés
- Les perspectives d'évolution des métiers
- Créer le plan de formation de l'entreprise

Cadrer la démarche

- Le processus GEPP : les étapes de la démarche
- Définir les objectifs visés et constituer un groupe projet
- Identifier les axes stratégiques de l'entreprise avec la matrice SWOT

Conduire et Piloter la GEPP

- Coordonner la collaboration de chaque acteur : DG, managers, RH…
- Elaborer le cahier des charges, proposer un planning réaliste
- Communiquer sur la démarche
- Accompagner le déploiement des outils de la GEPP
- Les aides extérieures possibles (OPCO, observatoires, consultants, PCRH…)
- Le dialogue social avec les IRP et la participation possible de l'encadrement
- Le plan d'action et ses indicateurs
- Mettre en place des mesures correctives

MÉTHODES MOBILISÉES

Tout au long de ce parcours nous aurons recours à une pédagogie active, construite à partir d'une alternance d'exposés illustrés de l'expérience de l'intervenant, de mises en situation concrètes analysées et commentées, d'études de cas voire d'entrainements suivant les objectifs précis retenus.

Le rôle de notre intervenant est de rendre les participants acteurs de leur formation, grâce à l'utilisation d'outils variés et efficaces, centrés autour du contexte propre des stagiaires.

Dans une recherche de qualité, nous avons sélectionné un intervenant, qui en plus de sa parfaite maîtrise du sujet, saura faire preuve d'une approche pédagogique ludique, ainsi que d'un dynamisme communicatif.

CP Formation

PUBLIC

- Salarié en poste
- Demandeur d'emploi
- Entreprise

DURÉE

2 jours

POURQUOI SE FORMER ?

Comprendre et maîtriser la construction d'un référentiel de compétences est un atout majeur pour les professionnels souhaitant optimiser la gestion des talents au sein de leur organisation. Cette formation vise à fournir les connaissances et les outils nécessaires pour élaborer efficacement un référentiel de compétences dans le cadre de la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP).

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

MODALITÉS DU PARCOURS

- Formation dispensée en présentiel / Distanciel (visio) / E-learning / Blended Learning
- Les délais d'accès à la formation sont estimés à 15 jours
- CP Formation est accessible au PSH. Plus d'informations sur notre site : cp-formation.com/accessibilite-pmr/

POURQUOI CHOISIR CP FORMATION ?

CP Formation, c'est avant tout une équipe de passionnés par la formation, qui a décidé de se réunir autour d'une philosophie commune : La formation qui s'adapte à vos besoins.

Notre objectif est de vous accompagner dans toutes les étapes de votre projet :

- *Avant la formation* : dans le choix de vos formations, la gestion administrative et la recherche des solutions de financements.
- *Pendant la formation* : dans la personnalisation de l'approche et l'adaptation à votre contexte, conjointement avec notre intervenant(e).
- *Après la formation* : dans le suivi de votre satisfaction.

Pour tous renseignements, contactez nous :
03.87.37.97.77
contact@cp-formation.com